SNUipp-FSU Aisne

4 rue Proudhon - 02700 TERGNIER - Tél. : 03 23 38 09 84

courriel : snu02@snuipp.fr

A Monsieur le Directeur Académique des services de l'éducation nationale de l'Aisne,

Cité Administrative – 02018 Laon Cedex

Monsieur le Directeur Académique,

Vous avez, dans la journée de mardi 12 mars, communiqué en direction des IEN sur l'épisode climatique exceptionnel et important de notre département. Le SNUipp FSU tient à porter à votre connaissance que ces «instructions» n'ont pas été relayées dans chaque circonscription en direction des écoles. Pire, elles ont fait l'objet d'interprétations écrites ou orales diverses de la part des IEN et des secrétaires de circonscription. Lors de notre entretien téléphonique ce jour là, vous aviez précisé que si l'accueil pouvait être assuré par des maîtres de l'école, certains collègues pouvaient rentrer chez eux compte tenu de la dégradation des conditions météorologiques et du délai de route entre leur lieu de travail et leur domicile.

Nombre d'enseignants ont reçu l'obligation de rester sur leur poste même si aucun élève n'était présent ou lorsque des solutions internes à la structure de l'école permettaient l'accueil des élèves. Ces enseignants, déjà choqués par le manque de considération dont ils faisaient l'objet, ont ensuite pris la route dans des conditions de circulation extrêmement difficiles voire dangereuses. Beaucoup d'entre eux nous font part de leur inquiétude et du stress qu'ils ont ressenti en rentrant chez eux. Cette incompréhension est d'autant plus légitime que le site de la préfecture de l'Aisne, indique en cas d'alerte orange qu'il faut être « *très prudent et vigilant si vous devez absolument vous déplacer »* ce qui était le cas ce mardi.

Bien des problèmes auraient pu être évités si les collègues, dont la conscience professionnelle les a déjà fait se déplacer jusqu'à leur poste, avaient eu l'autorisation de rentrer chez eux non pas tardivement mais rapidement dans le respect de l'accueil des élèves.

Le SNUipp FSU s'interroge sur l'attitude de certains IEN durant cet épisode. Quel est le but de cet entêtement à maintenir des enseignants en poste avec peu (l'accueil pouvant être assuré par d'autres collègues) ou pas d'élèves ?

Le SNUipp FSU souhaite travailler en amont d'ici la fin de l'année sur cette problématique afin que si un évènement de ce type survenait de nouveau, nous évitions ces interprétations qui auraient pu avoir des conséquences dramatiques.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Académique, nos salutations respectueuses.

Tergnier, le mardi 19 mars 2013.

JP CLAVERE – Secrétaire Départemental